

ORDRE DU JOUR
Conseil Municipal
Mardi 5 mars 2024 à 19h00

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 décembre 2023
- Modification Simplifiée n°2 du PLU de Champillon
- Recours à un avocat dans le cadre du droit de préemption de l'immeuble sis 37 rue Pasteur
- Délégation de la compétence d'admission en non-valeur au Maire de la commune pour les créances de faible montant
- Autorisation d'engager liquider mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024
- Modification du règlement intérieur de la salle Henri Lagauche
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Modification des délégués pour représenter la commune au sein du syndicat du bassin versant CHAMPILLON – DIZY – HAUTVILLERS - SAINT IMOGES
- Modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres
- Détermination des taux d'avancement de grade
- Création d'un poste d'adjoint territorial principal de 2^{ème} classe

Divers :

- Néant